

Règlement – Transport scolaire

CERCLE SCOLAIRE DU HAUT VAL TERBI

Table des matières

Règle générale	2
Horaires	2
Dérogations.....	2
Acceptation / refus des dérogations	3
Maladie / accident / congé spécial	3
Règles à respecter par les enfants	3
ANNEXE 1 : Formulaire – Demande de dérogation.....	4
ANNEXE 2 : Horaires des transports scolaires.....	6

Règle générale

Un enfant, scolarisé dans un village différent de celui où il est domicilié, doit utiliser le bus scolaire selon les horaires définis entre la Direction de l'école, la commission du cercle scolaire du Haut Val Terbi et la mandataire Catherine Excursions, sise à 2824 Vicques.

Lors du trajet scolaire (du domicile à l'entrée dans le bus), à l'aller comme au retour, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Horaires

Pour la rentrée scolaire d'août 2025, l'horaire reste inchangé et le bus prend son départ au village de Courchapoix (horaires annexés au présent règlement).

Les horaires sont établis de manière à correspondre exactement aux horaires des écoles, moyennant, parfois, un certain temps d'attente.

Le temps d'attente est considéré comme du temps scolaire ; les enseignantes sont présentes et surveillent les enfants avant le début des cours, et après la fin de ces derniers.

Le trajet fait partie intégrante du temps scolaire.

Le chauffeur du bus charge les enfants devant l'école de leur village et les dépose devant l'école du village où ils sont scolarisés. Aucun arrêt supplémentaire n'est admis.

Dans l'hypothèse où un enfant ne peut pas prendre le bus selon les règles définies, les parents doivent faire une [demande de dérogation à l'aide du formulaire dédié](#) (annexé au présent règlement).

Dérogations

Lorsqu'un enfant ne peut pas prendre le bus scolaire selon les règles définies, une [demande de dérogation est obligatoire](#), ce pour des questions de sécurité et d'organisation. A noter également que la demande est valable pour l'année scolaire 2025-2026 uniquement.

Celle-ci doit être faite à l'aide du formulaire dédié – 1 formulaire par enfant – et transmise, par mail ou courrier postal, à la présidente de la commission du cercle scolaire (adresses mentionnées sur le formulaire).

Les formulaires de demandes de dérogation doivent être remis, au plus tard, le [vendredi 11 juillet 2025](#).

Les parents sont priés de respecter les délais mentionnés ; la liste des enfants est ainsi établie et permet d'assurer que les places dans le bus soient suffisantes.

En cas de manque de place, la priorité sera donnée aux enfants prenant le bus de manière ordinaire puis, les demandes de dérogations seront acceptées selon leur ordre d'arrivée.

Les réponses seront adressées aux parents des enfants concernés durant la première quinzaine du mois d'août 2025.

Nota bene : toute demande adressée au-delà de l'échéance mentionnée ne sera pas considérée en priorité. Les délais de réponses pouvant prendre jusqu'à 2 semaines. A noter également que, tant que la commission du cercle scolaire n'a pas validé la demande, l'enfant ne peut pas bénéficier de la dérogation.

Acceptation / refus des dérogations

Les décisions, acceptées ou refusées, prises par la commission du cercle scolaire seront adressées aux parents durant la première quinzaine du mois d'août 2025.

Toutes les décisions seront transmises par écrit ; dans la mesure du possible, les échanges par mails seront privilégiés.

La liste des enfants définitive est remise à Catherine Excursions.

Maladie / accident / congé spécial

En cas de maladie, accident, opération prévue, congé spécial accordé par la direction de l'école, les parents doivent signaler l'absence de leur enfant en informant Catherine Excursions au

079 699 80 40

et ce, au plus vite.

Règles à respecter par les enfants

Les enfants reçoivent, en début d'année scolaire, une charte à signer conjointement avec leurs parents. Les règles sont abordées en classe.

En cas de non-respect de ces règles, le chauffeur du bus avertira les parents ainsi que la commission du cercle scolaire ; les enfants peuvent faire l'objet de sanctions.

Sur le chemin de l'école, durant l'attente et, de manière générale en-dehors des heures de classes, les parents sont responsables du comportement de leur enfant.

Il est, par ailleurs, recommandé de ne pas envoyer les enfants à l'école plus de 10 minutes avant le début des classes ou avant le départ du bus scolaire ; l'école n'est pas responsable en cas d'accident ou tout autre problème.

Règles à respecter :

- J'attends sagement le bus, sans bousculade ;
- Je salue le chauffeur du bus ;
- Je ne prends ni planches à roulettes, ni trottinettes, ni patins à roulettes dans le bus ;
- Je laisse descendre mes camarades avant de monter dans le bus ;
- J'attache immédiatement ma ceinture de sécurité ;
- Je parle doucement et je ne me bagarre pas ;
- Je ne mets pas les pieds sur les sièges ;
- Je ne mange pas et ne bois pas dans le bus ;
- Je respecte le matériel ;
- Je reste assis-e jusqu'à l'arrêt du bus.

La Directrice
Céline Liechti

La Présidente
Laure Blanco

ANNEXE 1 : Formulaire – Demande de dérogation

Rappel : Merci de remplir un formulaire par enfant.

Coordonnées des représentants légaux

Nom : Prénom :

Domicile :

Adresse email :

N° de téléphone :

Remarques :

.....

.....

Coordonnées de l'enfant

Nom : Prénom :

Domicile :

Lieu de scolarisation Corban Courchapoix Mervelier Montsevelier

Degré scolaire 1P 2P 3P 4P

5P 6P 7P 8P

Motif-s de la demande de dérogation

.....

.....

.....

.....

Trajets ordinaires

Merci d'indiquer, sous point « 1 », le trajet ordinaire réalisé par votre enfant entre le lieu de domicile et l'école ainsi que, sous point « 2 », les jours où votre enfant le réalisera.

1. Trajet ordinaire :

2. Jours de la semaine concernés (à marquer d'une croix)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin / Départ					
Matin / Retour					
Après-midi / Départ					
Après-midi / Retour 1					
Après-midi / Retour 2					

Trajets souhaités

Merci d'indiquer, sous point « 3 », le trajet souhaité pour votre enfant ainsi que, sous point « 4 », les jours où vous souhaitez que votre enfant le réalise. Afin de vous aider, les horaires sont indiqués aux pages suivantes.

3. Trajet souhaité :

4. Jours de la semaine concernés (à marquer d'une croix)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin / Départ					
Matin / Retour					
Après-midi / Départ					
Après-midi / Retour 1					
Après-midi / Retour 2					

Toutes les informations contenues dans le présent formulaire seront traitées, de manière confidentielle, au sein de la commission du cercle scolaire uniquement. Afin de respecter la Loi sur la Protection des données, nous assurons qu'aucune donnée ne sera divulguée à des tiers.

Lieu & Date :

Signature du-de la représentant-e légal-e :

A remplir par la Commission du cercle scolaire

Lieu & reçu le :

Signature - Commission du cercle scolaire :

Demande de dérogation accordée : oui non

Si refus, motifs :

.....

.....

.....

Réponse écrite donnée le :

Les formulaires dûment complétés et signés sont à transmettre à la présidente de la commission du cercle scolaire :

Laure Blanco
Impasse des Saules 6
2827 Mervelier

president.cehvt@gmail.com

ANNEXE 2 : Horaires des transports scolaires

Horaires du bus au départ de Courchapoix, direction Corban, Mervelier et Montsevelier

MATIN		APRES-MIDI		
Départ de Courchapoix pour Corban, Mervelier et Montsevelier	Retour à Courchapoix	Départ de Courchapoix pour Corban, Mervelier et Montsevelier	Retour à Courchapoix	2 ^e retour Lundi : 16h37 Mardi : 16h35 Jeudi : 16h31
7 h 33	12 h 02	13 h 01	15 h 44	

Horaires du bus au départ de Corban, direction Mervelier et Montsevelier

MATIN		APRES-MIDI		
Départ de Corban pour Mervelier et Montsevelier	Retour à Corban	Départ de Corban pour Mervelier et Montsevelier	Retour à Corban	2 ^e retour (devoirs surveillés)
7 h 38	11 h 57	13 h 06	15 h 39	16 h 32

Horaires du bus au départ de Corban, direction Courchapoix

MATIN		APRES-MIDI		
Départ de Corban pour Courchapoix	Retour à Corban	Départ de Corban pour Courchapoix	Retour à Corban	2 ^e retour (devoirs surveillés)
8 h 02	11 h 33	13 h 30	15 h 15	16 h 08

Horaires du bus au départ de Mervelier, direction Montsevelier

MATIN		APRES-MIDI		
Départ de Mervelier pour Montsevelier	Retour à Mervelier	Départ de Mervelier pour Montsevelier	Retour à Mervelier	2 ^e retour (devoirs surveillés)
7 h 44	11 h 51	13 h 12	15 h 33	16 h 26

Horaires du bus au départ de Montsevelier, direction Mervelier

MATIN		APRES-MIDI		
Départ de Montsevelier pour Mervelier	Retour à Montsevelier	Départ de Montsevelier pour Mervelier	Retour à Montsevelier	2 ^e retour Lundi : 16h20 Mardi : 16h18 Jeudi : 16h16
7 h 50	11 h 45	13 h 18	15 h 27	